

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 18 juillet 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9 et 10 juillet 2012

2012 PP 45 Modalités d'attribution d'un marché relatif à l'entretien des ascenseurs et monte-charges situés dans les locaux administratifs de la Préfecture de police.

Mme Myriam EL KHOMRI, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération, en date du 15 juin 2012, par lequel M. le Préfet de Police soumet à son autorisation les modalités d'attribution du marché relatif à l'entretien des ascenseurs et monte-charges situés dans les locaux administratifs de la Préfecture de police ;

Sur le rapport présenté par Mme Myriam EL KHOMRI, au nom de la 5e Commission,

Délibère :

Article 1 : Sont approuvés, d'une part, le principe de l'opération et, d'autre part, les modalités d'attribution d'un marché sur appel d'offres ouvert pour l'entretien des ascenseurs et monte-charges situés dans les locaux administratifs de la Préfecture de police.

Article 2 : Sont approuvés le règlement de la consultation (RC), le cahier des clauses administratives particulières (CCAP), l'acte d'engagement (AE) et ses annexes, dont les textes sont joints à la présente délibération, relatifs aux modalités d'attribution, conformément aux articles 33, 40, 57 à 59 et 77 du code des marchés publics, du marché mixte précité.

Article 3 : Conformément aux articles 35-I-1°, 59, 65 à 66 du code des marchés publics, si le marché n'a fait l'objet d'aucune offre, ou si les offres sont inappropriées, irrégulières ou inacceptables au sens de l'article 53 du code des marchés publics et dans l'hypothèse où la commission d'appel d'offres déciderait qu'il soit procédé à un marché négocié, M le Préfet de police est autorisé à lancer la procédure correspondante.

Article 4 : Budget spécial de la Préfecture de police, section de fonctionnement, exercices 2012 et suivants : chapitre 920, article 920-2031, comptes nature 61522 et 6156.